

COMMUNE DE CHARVONNEX

585 route du Chef-lieu

74370

HAUTE-SAVOIE

Le Maire, Jean-François GIMBERT

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N°14/2024

Objet : travaux route de Champs Ritz

LE MAIRE

Vu la demande de l'entreprise CHAPPAZ TP (74370 CHARVONNEX) pour des travaux de desserte en eaux usées ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation pour la sécurité des usagers et des chargés de travaux ;

ARRETE

Article 1

La circulation sur la route de Champs Ritz sera interdite du 17/06/2024 au 27/09/2024 inclus.

Article 2

L'entreprise chargée des travaux mettra en place la signalisation appropriée et laissera un accès aux riverains et aux services de secours.

Article 3

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Affiché le 14 JUIN 2024
Notifié le 14 JUIN 2024

Certifié exécutoire le 14 JUIN 2024

Le Maire, Jean-François GIMBERT

Fait à Charvonnex, le 10/06/2024

Le Maire,




Jean-François GIMBERT